



## Promotion dans l'entreprise

Par **kirst**, le **11/03/2009** à **15:48**

Ci dessous la copie d'un mail qui m'a été envoyé par mon responsable hiérarchique le 28/07 pour obtenir un poste de technicien. Aujourd'hui on me refuse le poste. Je voudrai savoir si le mail ci dessous a une valeur juridique.

"Nous avons choisi ta candidature pour le poste de technicien. comme évoqué hier lors de notre entrevue. Tu remplaceras Mr X sur la mission X.  
Signé X